



Mouvement pour une Alternative Non-violente

33 (0)6 18 91 78 47

man@nonviolence.fr

<http://nonviolence.fr>

Lyon, le 2 juin 2026

Objet : Interpellation concernant l'actualisation de la Loi de Programmation Militaire 2024-2030

Mesdames, Messieurs,

Le Mouvement pour une Alternative Non-violente vous adresse la présente lettre afin de vous faire part de ses préoccupations concernant les mesures prévues par le projet d'actualisation de la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-2030, dont vous débutez l'examen ce mardi 2 juin.

Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 19 mai dernier prévoit notamment un effort supplémentaire de 36 milliards d'euros, qui viennent s'ajouter aux 413 milliards d'euros déjà votés. En commission, le Sénat a proposé d'augmenter cet effort, déjà colossal, pour atteindre 50 milliards d'euros. Nous dénonçons ces investissements qui sont en décalage avec les besoins prioritaires de notre pays en matière sociale, économique et environnementale.

Ces 14 milliards additionnels prévoient de renforcer les capacités militaires avec l'achat d'équipement et de munitions supplémentaires. Ce sont les acteurs de l'industrie de la défense qui en tireront profit en premier lieu plutôt que la population civile, première victime des dommages et destructions causées par les conflits et les guerres. Surtout, nous réarmer à tout prix ne nous protège pas de toutes les menaces. Alors que la France vient de subir une canicule d'une précocité sans précédent, force est de constater que ce ne seront pas les armes qui permettront de lutter contre le dérèglement climatique. Nous demandons la réévaluation des priorités d'investissement de toute urgence.

En outre, nous nous inquiétons de la création du dispositif « d'état d'alerte de sécurité nationale » qui, défini en des termes flous, nous paraît susceptible d'entraîner des dérives et de porter atteinte aux droits et libertés fondamentales. Dans un contexte de recul démocratique, nous demandons des garanties de protection de nos droits plutôt que le vote de menaces liberticides.

Nous attirons également votre attention sur les mesures dédiées à la jeunesse, à l'image de la transformation de la journée de défense et de citoyenneté en journée de mobilisation centrée sur les enjeux militaires. Coûteuses, elles marquent un pas de plus dans la préparation des esprits à la guerre, sans pour autant leur garantir un avenir plus juste, durable et soutenable.

Alors que les crises, les conflits et les guerres se multiplient, la question des limites des méthodes militaires se pose légitimement. La course aux armements et les discours guerriers augmentent les tensions, mais ne garantissent pas notre sécurité. En ce sens, il nous semble impératif de repenser fondamentalement notre conception de la défense. Des alternatives aux logiques militaristes existent : de nombreuses expérimentations civiles, populaires et non-violentes dans le monde d'hier et d'aujourd'hui prouvent qu'il est possible de se défendre sans recourir aux armes.

Au regard de ces éléments, nous vous demandons de voter contre cette proposition de loi. Nous vous invitons également à considérer, dans le cadre de vos travaux parlementaires, nos propositions d'alternatives à la défense militaire, à savoir la défense civile non-violente et l'intervention civile de paix.

Nous vous prions, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le MAN,
Sabine Gautier, Xavier Dormont et Denys Crolotte, porte-paroles